



© Collectivité Saint-Martin

Organisme soutenu

Collectivité de Saint-Martin

Localisation

Saint-Martin (Marigot)

Durée du projet:

7 mois (août 2018 - février 2019)

Personne en charge

Daniel Gibbs, président

www.com-saint-martin.fr

Contribution de la Fondation de France

577 320 euros (100 % du
projet)

Dernière actualisation

Août 2018

Contact :

Solidarité Antilles
01 44 21 31 00
solidariteantilles@fdf.org
presse@fdf.org
fondationdefrance.org

Installation de 6 salles de classes à la Cité scolaire Robert Weinum à Saint-Martin Le projet

Les 20 établissements scolaires de Saint-Martin ont tous été fortement impactés par l'ouragan Irma et 3 d'entre eux ont été complètement détruits : l'école élémentaire Nina Duverly à Marigot, l'école primaire Emile Larmonie et le collège Soualiga à Cul de Sac. De fait, l'année scolaire 2017-2018 a été compliquée et perturbée pour tous. Afin d'héberger les élèves du collège Soualiga et d'autres élèves entrant au lycée, la Fondation de France a été sollicitée par l'Education nationale et la Collectivité de Saint-Martin. Après de nombreuses discussions et visites de terrain, les partenaires ont décidé d'installer 6 salles de classes de 60 m² chacune dans la cité scolaire Robert Weinum, située dans le quartier de Marigot. Le choix s'est porté sur des installations durables, la reconstruction des bâtiments scolaires détruits par Irma pouvant prendre plusieurs années.

Les bénéficiaires

Plus de 150 élèves bénéficieront de ces salles de classes chaque année. Ce sont pour l'essentiel des enfants qui auraient dû être scolarisés dans le collège de Soualiga détruit par l'ouragan Irma.

Les résultats

Les 6 salles de classe ont été livrées à Saint-Martin en février 2019 (structures métalliques fixées sur une dalle de béton).

Des entreprises locales ont été chargées des travaux et de l'aménagement des salles : isolation interne, montage des portes et des fenêtres, installation des tableaux électriques, luminaires d'éclairage LED, prises de courant, détecteurs de fumée et climatiseurs. Une rampe d'accès, une clôture et un portail ont été également installés, ainsi que des escaliers de secours pour les 2 salles superposées.

L'opérateur

Depuis 2007, la Collectivité de Saint-Martin est devenue une collectivité d'Outre-mer. Elle est responsable notamment des infrastructures scolaires. Une convention a été signée avec la Fondation de France pour garantir l'usage exclusif des salles de classe pour les enfants scolarisés de l'île.



@SAS Préfab Steel Building